



Mesure MI-16

Optimisations Énergétiques De L'exploitation - Systèmes De Sondes Homologués

La gestion optimisée d'une chaufferie d'immeuble permet de réaliser des gains énergétiques importants.

L'instrumentation des installations techniques de chauffage et d'eau chaude sanitaire avec un système de sondes permet de mieux piloter la production et distribution de chaleur.

Les systèmes de sondes homologués contribue à réduire la consommation thermique et donc de faire baisser l'IDC des bâtiments.



Subvention

La subvention est de CHF 0.5/m² de la surface chauffée (SRE) avec une limitation à 50% de l'investissement.



Impact

Après 3 ans d'optimisation, la réduction de l'énergie thermique atteint moyennement 18%.



Déductions

La déduction est liée à vos conditions fiscales.

Plus d'informations

Solutions d'optimisation des installations techniques proposées par SIG-éco21

Propriétaires immobiliers et régies : trouvez des professionnels qualifiés avec le réseau de partenaires éco21 | SIG (sig-ge.ch)

Conditions d'obtention

Conditions générales et remarques :

- La requête ne peut porter que sur des bâtiments dont l'autorisation de construire est entrée en force avant 2000.

Conditions spécifiques et remarques :

- Cette subvention n'est pas destinée aux bâtiments d'habitation comprenant moins de 5 preneurs de chaleur pour une seule centrale de chauffe.
- Seuls les systèmes de sondes homologués par la procédure SIG-éco21 donnent droit à une subvention.
- L'entreprise exploitant la chaufferie doit être [Partenaire Optimisation Chaufferie](#).
- Un objectif de performance en lien avec l'installation du système de sondes doit être fixé et suivi. En l'absence d'un COE, les objectifs sont fixés par l'OCEN sur la base d'une décision préalable entre le chauffagiste et l'OCEN.
- La subvention est libérée après les travaux et avec la preuve de la facture détaillée qui fait mention des coûts de matériel et de main-d'œuvre.

Conditions spécifiques COE :

- Si l'installation du système de sondes est associée avec un [contrat d'optimisation de chaufferie](#) avec SIG-éco21 (COE-Sondes) :
 - o SIG-éco21 vous accompagne dans la gestion administrative de cette demande de subvention;
 - o L'objectif de performance est défini dans le cadre du COE-Sondes.
- Contact : eco21.optimisation-chaufferie@sig-ge.ch.